



HAL
open science

Projet de préfiguration de presses universitaires à Université Paris Cité (note d'intention)

Anne Lecomte, Valérie Robin Azevedo, Sylvie Patron

► To cite this version:

Anne Lecomte, Valérie Robin Azevedo, Sylvie Patron. Projet de préfiguration de presses universitaires à Université Paris Cité (note d'intention). Université Paris Cité. 2023. hal-04487453

HAL Id: hal-04487453

<https://hal.science/hal-04487453>

Submitted on 3 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Note d'intention

Projet de préfiguration de presses universitaires à Université Paris Cité

Rédaction par Anne Lecomte (responsable éditoriale de l'Atrium HSS),
Valérie Robin Azevedo (directrice scientifique de l'Atrium HSS)
et Sylvie Patron (chargée de mission de presses universitaires)

Introduction	3
L’Atrium Humanités et sciences sociales (HSS).....	3
Raisons d’être des presses universitaires.....	3
Des presses universitaires à Université Paris Cité.....	3
Orientations	4
1. Science ouverte.....	4
1.1. La plateforme Opus.....	4
1.2. Un sous-comité scientifique S&H.....	5
2. Partenariats éditoriaux.....	6
2.1. Partenariats internes à l’université.....	6
2.1.1. La Direction générale déléguée des bibliothèques et des musées (DGDBM).....	6
2.1.2. Licences et BUT Parcours métiers du livre, de l’édition et de la communication.....	7
2.1.3. Collège d’études doctorales et écoles doctorales : accompagnement et conseil aux doctorants.....	8
2.1.4. Composantes de la Faculté S&H : prix de thèse.....	8
2.1.5. Conseil éditorial et mise en réseau des auteurs et autrices.....	8
2.2. Partenariats éditoriaux à l’échelle nationale.....	8
2.3. Partenariats à l’échelle internationale : Circle U.....	9
3. Fonder les presses d’UPCité avec une collection grand public : « UniverCité ».....	10
3.1. Label « Sciences avec et pour la société » (SAPS) : l’ouverture sur la cité.....	10
3.2. Ligne éditoriale de la collection « UniverCité ».....	11
3.3. Direction de collection et comité éditorial.....	11
3.4. Développement de la programmation.....	12
3.5. Plan de financement.....	13
3.6. Diffusion.....	13
Conclusion	14
Remerciements	15
Annexe 1	16
Proposition de collection « Les classiques des sciences humaines et sociales en traduction ».....	16
Suggestions d’ouvrages à traduire.....	16
Annexe 2	18
Extrait de la présentation en comité scientifique de la plateforme Opus, le 27 novembre 2023 (proposition de consolidation de la gouvernance).....	18

INTRODUCTION

L'Atrium Humanités et sciences sociales (HSS)

Situé au sein du Pôle Recherche de la Faculté Sociétés & Humanités, l'Atrium HSS fait partie du projet ExcellencES FIRE-UP, financé par le PIA4 sur dix ans (2022-2032). En complément de ses missions d'appui à la recherche, de valorisation et de médiation scientifique, le projet inclut la diffusion des savoirs sous un angle éditorial comportant deux volets : la collaboration à la plateforme de publication Opus, lancée en septembre 2022 et opérationnalisée par la Direction générale des bibliothèques et des musées ; la création de presses universitaires à Université Paris Cité.

En effet, UPCité ne dispose pas de presses universitaires, ni de pôle éditorial à proprement parler, alors même que son excellence scientifique et son envergure au niveau humain, géographique, international appellent à une politique de publication à l'échelle de l'établissement. Au printemps 2022, l'Atrium HSS a entrepris, d'une part, une mission de concertation, en rencontrant jusqu'à l'automne les directions de composantes de la Faculté S&H ; d'autre part, une mission de consultation d'une trentaine de presses universitaires et pôles d'édition scientifique publics, afin d'être en mesure de fournir une connaissance approfondie de l'écosystème de l'édition scientifique permettant d'envisager la création d'une structure éditoriale propre à UPCité.

Sur la base des conclusions de cette mission, cette note d'intention présente des orientations et un cadre de discussion pour élaborer collectivement le projet de presses pour Université Paris Cité.

Raisons d'être des presses universitaires

Depuis plus de vingt ans, grâce au développement des pratiques de dépôt institutionnel, les chercheurs et chercheuses et les institutions rendent accessibles les résultats de la recherche à toutes et tous. Cette accessibilité accrue redéfinit la mission des presses universitaires, qui n'occupent plus la place centrale qu'elles avaient auparavant dans certaines disciplines pour la diffusion des résultats de la recherche.

Les missions de presses universitaires recouvrent tant la diffusion et la dissémination de la connaissance et de la culture scientifiques, que la redéfinition de la cible des contenus disséminés, l'adaptation des canaux de diffusion, la consolidation de la sélection, l'expertise et l'éditorialisation des contenus. Enfin, elles développent des politiques éditoriales couvrant notamment science ouverte et commercialisation d'objets imprimés et numériques, initient des partenariats éditoriaux avec d'autres institutions publiques ou des partenaires privés, avec pour ambition l'élargissement de la communauté des lecteurs et lectrices. Aussi les presses universitaires sont-elles un atrium où se rencontrent le monde académique et la société.

Des presses universitaires à Université Paris Cité

À Université Paris Cité, ces presses universitaires visent à appuyer et à concrétiser la fusion des Universités Paris Descartes, Paris Diderot et de l'Institut de physique du Globe de Paris (IPGP) en un seul établissement : pilotées tout d'abord par la Faculté S&H, à l'initiative de ce projet éditorial qui répond à une demande ancienne de la communauté universitaire, elles s'emploient à soutenir un dialogue transdisciplinaire et des productions mêlant les questions scientifiques et sociales, au carrefour des sciences humaines et sociales, des sciences formelles et expérimentales et de la santé.

❖ *En résumé...*

- Bâtir un projet d'établissement
- Promouvoir l'excellence de la production scientifique nationale et internationale
- Mener une politique de publication, de valorisation et de diffusion scientifiques innovante
- Constituer une force de diffusion des SHS

ORIENTATIONS

1. Science ouverte

1.1. La plateforme Opus

La plateforme de publications mixtes (revues et ouvrages) en accès ouvert diamant¹ Opus ([open publishing services](#)), lancée et opérationnalisée² par la Direction générale des bibliothèques et des musées, est en ligne depuis septembre 2022. On a pu y découvrir la revue [Emerging Neurologists](#) et des ouvrages collectifs, comme [Quatre atlas de myologie de Van Horne et Sagemolen](#) et le manuel [Physique et enjeux de société](#) mis en ligne en avril 2023. La plateforme s'est dotée d'un comité scientifique et a également publié son [premier appel à manifestation d'intérêt](#) au printemps 2023 : parmi les lauréats de cet appel, on compte deux ouvrages collectifs en SHS (sciences de l'éducation, de l'apprentissage et de la didactique), un ouvrage en santé (chirurgie orthognathique) et la création d'une ressource transdisciplinaire (portée par le GDR [Labo 1point5](#), dans le domaine de l'enseignement des enjeux écologiques et sociaux dans l'enseignement supérieur). Des discussions sont en cours avec des revues existantes susceptibles d'opérer une migration vers Opus, et la plateforme examine actuellement le cas d'autres typologies de contenus, à l'instar de l'édition d'œuvres classiques.

Composé de deux représentants pour les facultés respectives de sciences humaines et sociales, sciences expérimentales et formelles, santé et pour l'IPGP, le comité scientifique d'Opus s'est réuni à trois occasions en 2023. Lors de sa seconde réunion, il a eu pour mission d'examiner les projets (revues et ouvrages) ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) toutes disciplines confondues, via un questionnaire à remplir. Les représentants des différentes facultés se sont trouvés en difficulté pour juger de la pertinence des projets déposés dans les disciplines des autres facultés que la leur, et, y compris dans leur propre faculté, dans des disciplines avec lesquelles ils n'étaient pas familiarisés.

C'est au titre de partenaire de la plateforme Opus que l'Atrium HSS a pu soumettre depuis avril 2023 des propositions pour le renforcement de la politique scientifique et éditoriale de la plateforme, et,

¹ L'accès ouvert « diamant » signifie que les plateformes et les revues publiées au format numérique ne font payer ni les auteurs ni les lecteurs. Il fait partie des modèles économiques de publication soutenus par le MESRI et inscrite dans l'axe 1 du second plan national pour la science ouverte. Pour plus d'information, voir le site www.ouvrirlascience.fr.

² Cette opérationnalisation comprend, par exemple, la mise à disposition d'outils pour l'évaluation par les pairs, le suivi d'édition, de fabrication et d'impression, la contractualisation, le développement technique de la chaîne d'édition numérique et de la plateforme, le développement et la maintenance, la communication des projets, ainsi que la veille.

plus récemment, des préconisations pour la consolidation de son fonctionnement. Outre la politique de collaboration éditoriale entre les deux services, il faut noter que la présidence du comité scientifique³ d'Opus est assumée par la directrice scientifique de l'Atrium HSS, nommée en 2022 par le doyen de la Faculté S&H, suivant une proposition du vice-président Recherche.

1.2. Un sous-comité scientifique S&H

La sélection et l'évaluation des publications de la plateforme dépassent, de manière compréhensible, les compétences d'un comité dont les membres appartiennent à des disciplines très diverses. L'Atrium HSS a préconisé de renommer ce comité scientifique en comité éditorial et de créer des sous-comités scientifiques disciplinaires à l'échelle facultaire. Ces sous-comités facultaires, dont l'organisation et la gouvernance restent libres, ont pour mission, d'une part, d'émettre des avis et recommandations de contenus à publier sur la plateforme dans les domaines des sciences formelles et expérimentales, santé, sciences humaines et sociales et de l'Institut physique du Globe de Paris ; et, d'autre part, de coordonner l'évaluation des projets et manuscrits auprès de la communauté correspondante.

Le sous-comité scientifique pour les disciplines S&H recevra mission du comité éditorial d'Opus pour la sélection et l'évaluation des contenus publiés sur la plateforme, ainsi que pour la réflexion sur des publics auxquels ceux-ci sont destinés. En effet, l'utilisation élargie des archives et sites de dépôt des résultats de la recherche invite à s'interroger sur la différenciation des contenus scientifiques édités et évalués, ainsi que des publics ciblés, tant dans le cas des publications en accès ouvert que dans celui des publications commercialisées.

Ainsi, l'Atrium HSS propose de rassembler des chercheurs et des chercheuses de différentes composantes de la Faculté S&H pour composer un comité scientifique multidisciplinaire.

Sous-comité scientifique S&H d'OPUS

Missions

- Examiner les projets en SHS déposés annuellement dans le cadre de l'AMI
- Coordonner l'expertise des projets déposés et correspondant à la ligne éditoriale définie par le comité scientifique S&H et par la plateforme
- Sélectionner des projets en SHS (revues, ouvrages, ressources, etc.) pour publication
- Définir la ligne éditoriale et scientifique des contenus S&H publiés sur la plateforme, en accord avec les recommandations ministérielles⁴
- Accroître la connaissance de la plateforme Opus auprès de la communauté des chercheurs et des chercheuses, encourager les soumissions de projets, dans le but de faire d'Opus une plateforme d'excellence/vitrine de l'expertise éditoriale de l'université en science ouverte
- Diffuser l'AMI dans la communauté scientifique nationale et internationale

³ L'intitulé du comité scientifique d'Opus, composé de membres issus de santé, de sciences et de S&H, et dont le périmètre concerne plutôt la politique éditoriale que l'expertise scientifique, est actuellement en cours de révision. Pour plus d'information, voir l'annexe 2, p. 18 du présent document.

⁴ Groupe d'expertise Édition scientifique ouverte (ESO) – collège Publications (MESRI), « [Recommandations pour la diffusion en accès ouvert des ouvrages de recherche](#) », mai 2023.

2. Partenariats éditoriaux

2.1. Partenariats internes à l'université

2.1.1. La Direction générale déléguée des bibliothèques et des musées (DBM)

Depuis l'automne 2022, l'Atrium HSS travaille en étroite collaboration avec la DBM pour la politique de publications en science ouverte via la plateforme Opus. Outre l'organisation d'une politique éditoriale et de l'expertise scientifique des projets concernés à l'échelle de la Faculté S&H en matière de science ouverte, la proposition de création de presses universitaires au sein d'UPCité, distincte du service de publication en science ouverte opérationnalisé par la DBM, inclut une relative perméabilité entre les comités de pilotage respectifs des deux entités, une mise en commun des procédures et outils éditoriaux, la complémentarité des services et des offres⁵, une veille éditoriale et juridique commune, une réflexion partagée sur les modèles économiques, les modes de diffusion et d'impression des deux services. D'autre part, la collaboration pourrait se développer sous l'angle des humanités numériques, notamment pour tout ce qui concerne la valorisation, le référencement et le travail sur les métadonnées, qui font pleinement partie des domaines de compétences de la DBM.

Parmi les chantiers éditoriaux en cours, on peut citer des propositions de consolidation du fonctionnement d'Opus, la définition d'un modèle économique, la recherche de partenariats, la révision de l'AMI et de la documentation à destination des comités et des auteurs et autrices, une réflexion commune sur des thématiques éditoriales telles que l'accessibilité, l'inclusivité, ou encore l'identité graphique des maquettes et de la plateforme.

Enfin, à la suite de la concertation avec les composantes de la Faculté S&H, l'Atrium HSS a pris acte des interrogations soulevées par les chercheurs et chercheuses au sujet des droits, devoirs et pratiques de publication en science ouverte. Afin de répondre à ce besoin qui a été exprimé, l'organisation d'une journée d'étude a été proposée à Opus et la DBM. Centrée sur les pratiques et les droits des chercheurs et chercheuses pour leurs publications en science ouverte (à l'échelle nationale et à l'international), elle permettrait une confrontation de points de vue (spécialistes du Code de la propriété intellectuelle, représentants du ministère, experts de la science ouverte et des pratiques transnationales, etc.) et comporterait des temps d'échange pour évoquer ces questions complexes et changeantes dans leurs spécificités.

⁵ En effet, peu explorée, la complémentarité des contenus publiés en science ouverte (en format numérique) mais également commercialisés en format papier est une réflexion que mènent de concert l'Atrium HSS et Opus. Pour ne citer qu'un exemple, lors des 11^e journées du [réseau Médiçi](#) qui se tenaient à Liège en juin 2023, Geoffrey Grandjean, directeur des Presses universitaires de Liège, est revenu sur quelques données en rapport avec sa structure. Il a notamment relevé que les ventes des ouvrages papier destinés aux étudiants ont augmenté de 70 % ces dernières années (alors même que les textes sont partiellement en accès ouvert, c'est-à-dire accessibles au format html), tandis que les ventes du format numérique n'ont progressé que de 20 % parallèlement. Si de nombreuses structures universitaires explorent actuellement un tel modèle économique hybride (accès partiellement ouvert et publications commercialisées), il semble fondamental de s'y intéresser également du point de vue du modèle diamant.

2.1.2. Licences et BUT Parcours métiers du livre, de l'édition et de la communication

L'Atrium HSS, dans sa fonction d'incubateur de presses, a l'ambition de créer une synergie entre appui à la recherche et formation des étudiants et étudiantes en sciences humaines et sociales. À Université Paris Cité, des partenariats entre la structure éditoriale et plusieurs parcours de formation sont d'ores et déjà envisagés.

- [Licence de Lettres, parcours Édition](#)

Le parcours « Édition » de la licence de Lettres de l'UFR Lettres, arts et cinéma fait progressivement découvrir les métiers et les techniques de l'édition. Des cours assurés par des professionnels forment les étudiants à la préparation de copie, à la correction et au maquettage. Les cours du tronc commun, partagés avec les étudiants du parcours « Lettres et sciences humaines » et ceux du parcours « Lettres et arts », donnent aux étudiants les connaissances utiles pour travailler dans le secteur éditorial des sciences humaines.

L'articulation entre la nouvelle structure éditoriale et le parcours « Édition » de la licence de Lettres peut être envisagée de plusieurs manières : par des stages, prévus dans le cursus en troisième année, par des interventions ponctuelles ou des cours réguliers assurés par des éditeurs des presses universitaires ; enfin, par un projet éditorial mené par les étudiants, comme la publication d'éditions d'œuvres classiques sur la plateforme Opus.

À l'IUT Rives de Seine :

- [Bachelor universitaire de technologie \(BUT\) en information-communication : parcours métiers du livre, Communication des organisations](#)
- [Licence professionnelle Responsable du contenu éditorial web](#)

Les parcours « Édition » de la formation en Métiers du livre de l'IUT Rives de Seine (aux niveaux BUT et licence) forment à la chaîne d'édition papier et numérique, à la promotion, la valorisation et la diffusion de publications de différents formats (revues et ouvrages). Une collaboration entre la structure éditoriale et les cycles de formation pourrait inclure des projets tels que la valorisation des publications sous la forme de dossiers de presse, d'entretiens avec les auteurs et autrices, et de podcasts. À cet effet, les étudiants des parcours « Communication des organisations » du BUT pourraient être sollicités.

Dans le cadre de leurs SAE (situation d'apprentissage et d'évaluation), les programmes des parcours BUT « Communication des organisations » et la licence professionnelle « Responsable de projet éditorial web » visent l'acquisition de compétences telles que la conception d'une stratégie de communication, l'élaboration des moyens de communication et le pilotage des relations avec les parties prenantes. Un partenariat avec les responsables pédagogiques de ces parcours pourrait permettre de faire travailler les étudiants sur des cas d'application transversaux en lien avec la création des presses universitaires (plan de communication d'une nouvelle structure éditoriale, création d'une identité graphique et visuelle, lancement d'une collection, lancement d'un ouvrage, etc.).

Enfin, la structure, actuellement en préfiguration, envisage également d'accueillir des étudiants en stages et en alternance, l'expérience professionnelle étant requise dans ces deux cursus de premier cycle.

2.1.3. Collège d'études doctorales et écoles doctorales : accompagnement et conseil aux doctorants

Au travers de ses écoles doctorales, de son collège d'études doctorales, de ses graduate schools et des services de la Direction générale des bibliothèques et des musées, Université Paris Cité propose un grand nombre d'ateliers et de formations à destination des doctorants. Si l'Atrium HSS ne souhaite aucunement se substituer aux actions des différents organismes, en particulier dans le domaine des ateliers d'écriture de thèse, il s'est mis en relation avec le Collège d'études doctorales afin de se faire le relais de certaines initiatives liées à la rédaction et à l'édition de contenus, de proposer ses services en matière de médiation et de vulgarisation des travaux en cours, ainsi que pour élaborer des sessions d'information quant aux modalités de publication possibles post-soutenance. Enfin, plus spécifiquement, si les doctorants sont formés aux recherches bibliographiques et au logiciel de gestion bibliographique Zotero (notamment par les services de la bibliothèque), l'Atrium HSS peut également dispenser des conseils spécifiques aux normes ortho-typographiques et bibliographiques, à l'uniformisation des contenus internes à la thèse, ainsi que mettre à disposition des ressources à même d'accompagner les doctorants dans la rédaction de leur thèse.

2.1.4. Composantes de la Faculté S&H : prix de thèse

L'Atrium HSS souhaite participer au financement de plusieurs prix de thèse⁶ corrélé à une aide à la publication, récompensant un travail de recherche d'exception, avec un accompagnement à la réécriture vers une publication éventuellement plus grand public. La dotation annuelle, issue des ressources propres de l'Atrium HSS, serait d'environ 25 000 euros et pourrait financer jusqu'à cinq prix de thèse ou participer au co-financement de prix de thèse existants dans des composantes. Si l'organisation détaillée est à discuter collectivement (jury d'évaluation, évaluation interne ou externe, classement interne aux UFR puis inter-UFR), on peut d'ores et déjà évoquer la piste d'un partenariat avec le Collège d'études doctorales pour le développement de labels « thématiques » pluridisciplinaires et le classement des thèses.

2.1.5. Conseil éditorial et mise en réseau des auteurs et autrices

L'Atrium HSS propose d'instaurer un dispositif de conseil visant à accompagner les chercheurs et chercheuses engagés dans un projet éditorial, qu'il s'agisse de projets individuels (une monographie) ou collectifs (une revue, un ouvrage collectif, des actes de colloque, des ressources, une édition critique) inédits. Ce dispositif se traduit par un accompagnement ponctuel ou suivi, et par la mise en réseau des porteurs et porteuses de projet avec des éditeurs universitaires ou institutionnels, techniques ou spécialisés, et des maisons d'édition de sciences humaines et sociales plus grand public.

2.2. Partenariats éditoriaux à l'échelle nationale

L'expression « édition scientifique » renvoie à une diversité d'initiatives de publications d'ordre public ou privé, de science ouverte ou commercialisées. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la

⁶ À noter : [l'UFR IHSS décerne un prix de thèse interdisciplinaire](#) doté de 3 000 euros auquel tout étudiant inscrit en thèse peut postuler par l'intermédiaire de son école doctorale. En septembre 2023, le conseil de l'UFR a échangé avec l'Atrium HSS dans le sens d'une coordination ou d'une mutualisation englobant les différentes composantes de la Faculté S&H.

Recherche et de l'Innovation (MESRI) soutient toute forme d'édition scientifique, que celle-ci soit institutionnelle ou non⁷.

En avril 2023, le médiateur du livre, autorité de conciliation créée par la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, saisi par le Syndicat national de l'édition et après une enquête menée durant près de deux ans, rendait un avis sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques de la science ouverte. Son avis encourage les secteurs scientifiques privés et publics à collaborer⁸ :

« La principale conclusion de ces travaux est que la France dispose d'un tissu riche et diversifié d'éditeurs scientifiques, en particulier en matière de sciences humaines et sociales [...]

L'abondance des contenus disponibles et la simplicité extrême de la diffusion numérique ne rendent que plus nécessaire le rôle de sélection, de validation, de mise en forme et de diffusion qui a toujours été celui des éditeurs, à travers les revues comme les livres. Ce rôle repose de façon complémentaire sur une édition publique rattachée aux grandes institutions d'enseignement supérieur et de recherche, et sur un secteur privé dynamique et foisonnant, tout particulièrement en sciences humaines et sociales, qui, même si son équilibre économique reste souvent fragile, a su se renouveler et se rendre accessible en ligne sur les portails numériques. [...] Il y a place pour tenir de front une politique de science ouverte forte et une politique de l'édition scientifique ambitieuse et concertée. »

Dans cette perspective, plusieurs axes de partenariats éditoriaux peuvent être envisagés :

- [Collections en coédition](#), supposant un engagement financier plus important, avec un partage des risques et des bénéfices ;
- [Collections en partenariat](#) avec un éditeur qui prend en charge l'édition, la distribution et/ou la commercialisation. Ce type de partenariat induit une cession d'une partie des droits sous contrat ; il faut également noter qu'elle ne comporte pas de retour financier vers l'université.

Au cours de la consultation des différentes structures d'édition scientifique menée par l'Atrium HSS (avril-juillet 2023), diverses maisons d'édition ont manifesté un intérêt pour un partenariat éditorial avec les futures presses d'UPCité, dans le cadre de collections spécifiques (ex. : Presses universitaires de France, Presses du Septentrion, Presses des Mines, etc.).

2.3. Partenariats à l'échelle internationale : Circle U

Université Paris Cité développe activement ses partenariats internationaux et se trouve au cœur de l'alliance académique d'envergure européenne, Circle U. Dans le contexte des publications, cette alliance peut notamment promouvoir la diversification des comités éditoriaux. Des partenariats avec les universités de l'alliance, et en premier lieu l'Université catholique de Louvain dont dépendent les [Presses universitaires de Louvain](#) avec lesquelles l'Atrium HSS a pu dialoguer ces derniers mois,

⁷ Intervention d'Anne-Solveig Grémillet [chargée d'étude « Édition scientifique et services à la recherche » au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation], « L'édition de monographies scientifiques : quel équilibre possible ? », journée d'étude Opus « Livre, science ouverte et logiciels libres de PKP », 19 septembre 2023, Université Paris Cité.

⁸ Avis du médiateur du livre, « L'édition scientifique dans le contexte des politiques en faveur de la science ouverte », 13 avril 2023, en ligne : <http://mediateurdulivre.fr/publications/dossiers/ledition-scientifique-dans-le-contexte-des-politiques-en-faveur-de-la-science-ouverte>.

renforceraient l'échange d'expertise sur les contenus éditoriaux entre les universités, favoriseraient la coopération scientifique internationale et valoriseraient nos réseaux et partenaires institutionnels. Les Presses de Louvain ont également soumis l'idée de faciliter les stages internationaux pour les étudiantes et les étudiants dans des structures éditoriales du réseau Circle U.

Circle U

Propositions pour une politique partenariale

- **Diversification des comités éditoriaux et scientifiques internationaux** : intégrer des experts et expertes internationaux, envisager la création de comités de lecture internationaux (*advisory boards*), etc.
- **Échange d'expertise** : mettre en place des processus pour faciliter l'échange d'expertise sur les contenus éditoriaux entre les universités partenaires.
- **Coopération éditoriale** : encourager la coopération éditoriale avec nos partenaires internationaux, en collaborant sur des projets de publications conjointes et en mettant en commun nos ressources pour maximiser l'impact de nos recherches.

3. Fonder les presses d'UPCité avec une collection grand public : « UniverCité »

3.1. Label « Sciences avec et pour la société » (SAPS) : l'ouverture sur la cité

En 2022, aux côtés de onze autres universités⁹, UPCité a été labellisée « Sciences avec et pour la société » (SAPS) par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation¹⁰. Ce label accordé pour trois ans finance l'établissement sur les objectifs suivants :

- « Accroître l'ouverture d'Université Paris Cité sur la société ;
- Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité à l'égard des carrières scientifiques ;
- Favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens et citoyennes ;
- Renforcer les liens entre formation, recherche et administration ;
- Favoriser la connaissance des innovations technologiques ayant un fort impact sociétal et ainsi permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques ;
- Partager la démarche scientifique et promouvoir l'esprit critique. »

Dans cette perspective, l'Atrium HSS, en tant qu'incubateur¹¹ de presses universitaires et dans le cadre de ses missions d'appui à la recherche et de médiation scientifique, souhaite soutenir la création d'une collection labellisée, vouée à la valorisation de la recherche en SHS.

⁹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Douze nouveaux sites universitaires labellisés "Science avec et pour la société" », 13 avril 2022 : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/douze-nouveaux-sites-universitaires-labellises-science-avec-et-pour-la-societe-84837>.

¹⁰ Université Paris Cité, « Université Paris Cité obtient le label "Science avec et pour la société" », 2022 : <https://u-paris.fr/universite-paris-cite-obtient-le-label-science-avec-et-pour-la-societe>.

¹¹ Par incubateur, nous entendons que l'Atrium HSS (projet financé par le PIA4 sur dix ans) puisse jouer le rôle de structure d'appui à la création de presses universitaires, avec pour objectif de prendre à charge (ressources financières et humaines) une première phase exploratoire (incluant les premières publications,

3.2. Ligne éditoriale de la collection « UniverCité »

La collection « UniverCité » ambitionne de créer une marque éditoriale propre à Université Paris Cité, composée d'ouvrages scientifiques engagés, de petit format, et orientés vers la médiation scientifique. Elle mettra en lumière des sujets scientifiques au cœur des problématiques contemporaines et en prise directe avec la cité, visant un impact social significatif et le développement de l'esprit critique auprès d'un lectorat de non-spécialistes. Ces livres seront rédigés par des auteurs et autrices issues du paysage universitaire national ou international. Leur objectif est d'être accessibles à un public élargi au-delà de la sphère académique, avec un appareil critique réduit¹².

Collection « UniverCité »

Objectifs

- Créer une collection emblématique, qui soit une vitrine pour Université Paris Cité
- Diffuser des connaissances scientifiques de qualité et accessibles à un public varié
- Promouvoir des idées et des pistes pour relever les défis sociaux contemporains
- Encourager le dialogue entre la communauté académique et le grand public

La collection proposera des ouvrages courts ou relativement courts (100 000 à 300 000 signes maximum, espaces comprises). Il ne s'agit donc pas de publier des thèses ou des HDR, mais des livres originaux ou remaniés, éventuellement issus de manuscrits préexistants. Les ouvrages, tant dans leur sujet que dans leur style, tiendront compte du lectorat auquel ils sont censés s'adresser. Les auteurs et autrices, avec le soutien de l'éditeur, s'efforceront d'accomplir cet objectif de médiation scientifique entre savoir spécialisé, engagement dans la cité et public non académique¹³.

3.3. Direction de collection et comité éditorial

La direction de la collection « UniverCité » portée par l'Atrium HSS incarnera une approche de gouvernance raisonnée, collaborative et participative. La collection visant à rendre les connaissances scientifiques accessibles au grand public, la direction de collection sera au cœur du processus de création éditoriale. Elle assumera la responsabilité de guider l'ensemble du processus éditorial, en veillant à ce que les livres publiés soient à la fois scientifiquement solides et adaptés à un public non spécialiste. Il s'agira d'encourager la soumission de projets et de garantir la cohérence de la ligne éditoriale. Cela implique de proposer des sujets qui interrogent le fonctionnement des sociétés et du monde, propices à la discussion, voire à la controverse. Le but est d'apporter un éclairage sur des sujets de société, qui peuvent faire polémique dans l'espace public et médiatique.

Pour atteindre ces objectifs, la direction de collection travaillera en étroite collaboration avec un comité de collection restreint. Ce comité jouera un rôle essentiel en évaluant l'opportunité des thématiques des manuscrits proposés, en s'assurant de leur pertinence et de leur cohérence avec la

une démonstration de gouvernance, d'organisation éditoriale, scientifique, juridique et financière, soit des preuves de concept), avant de permettre son transfert en un service universitaire d'Université Paris Cité.

¹² Par « appareil critique réduit », on entend l'absence d'index, de tables, ainsi qu'un nombre limité de notes de bas de page et de références bibliographiques.

¹³ Comme l'a formulé Nicolas Gras-Payen, directeur éditorial des Éditions [Passés composés](#), lors des 5^e Rencontres de l'édition en sciences humaines et sociales s'étant déroulées en novembre 2023 sur le Campus Condorcet : « Notre métier est de défendre ces disciplines auprès d'un public qui n'est pas spécialiste de ces questions : on prend sur le temps de loisir du public, il faut donc proposer quelque chose de fluide, de l'ordre du plaisir. »

collection, et en fournissant un avis scientifique sur les projets. Cela supposera parfois d'accompagner les auteurs et autrices dans la révision, la réécriture, voire la rédaction de leurs manuscrits pour que ceux-ci restent accessibles au lectorat visé. En cas de besoin, le comité pourra solliciter des expertises externes pour garantir la qualité scientifique des ouvrages.

Sélection des projets

Exemples de critères (à définir par un comité éditorial)

- La qualité scientifique
- La qualité rédactionnelle
- Les possibilités de valorisation du savoir scientifique sous la forme d'un livre court, avec des sujets présentant un réel impact dans la cité
- La pertinence par rapport aux domaines de publication de la structure
- L'originalité du projet
- L'impact sur une population ou sur un segment sociodémographique
- La nécessité de contribuer à une réflexion en particulier

3.4. Développement de la programmation

Le développement de la programmation pour la collection « UniverCité » est une étape cruciale dans le processus éditorial. Il est notamment essentiel d'en comprendre la dimension pluriannuelle et le temps de développement de chaque projet. Il faut en moyenne entre un et trois ans pour développer des projets d'ouvrage lorsque les manuscrits ne sont pas rédigés ; il faut entre deux et cinq ans pour remanier une HDR ou une thèse. En outre, il est impératif de préparer un programme de collection (un an *a minima*, deux à trois ans préférablement) en amont d'un démarchage de diffuseur. Cela implique également de définir clairement les objectifs éditoriaux, les thèmes abordés, le lectorat ciblé et de structurer le contenu à publier.

Compte tenu de ses ressources propres¹⁴, l'Atrium HSS prévoit de publier entre trois et cinq livres¹⁵ soigneusement sélectionnés durant la première année de la collection « UniverCité », ce qui signifie que plusieurs projets de manuscrits doivent être acceptés concomitamment afin de constituer la programmation, celle-ci pouvant connaître des adaptations liées à la nature des manuscrits en question.

¹⁴ Voir ci-dessous « Plan de financement ».

¹⁵ Il faut nécessairement ajuster la programmation d'une structure à la force de production mobilisable. Comme l'a indiqué Caroline Dandurand, adjointe au directeur en charge du développement de la science ouverte, des partenariats et de la diffusion chez [Quæ Éditions](#) : « une production monographique réaliste pour un poste d'éditeur est entre six et huit livres par an maximum (si cet éditeur effectue un travail à temps plein sur de l'édition uniquement et si son poste ne comporte pas de tâches administratives relatives à la gestion d'une structure éditoriale) » (entretien Zoom, 23 juin 2023). Mentionnons la possibilité d'accroître cette capacité de production en externalisant la préparation du texte et la mise en page, ou en engageant du personnel apprenant en temps partiel, à l'instar des apprentis ou des stagiaires, qu'il faut toutefois pouvoir accompagner dans leur formation. À ce sujet, l'Atrium HSS formulera début 2024 des recommandations pour la structuration et le recrutement d'ETP, reposant sur les observations d'autres presses universitaires.

3.5. Plan de financement

À l'instar de la qualité du projet éditorial et scientifique, la viabilité financière et une diffusion efficace sont des conditions *sine qua non* pour la réussite de cette première collection. En sa capacité d'incubateur, l'Atrium HSS soutient la création de cette collection, en adéquation avec ses missions d'appui à la recherche, de valorisation et de médiation scientifiques, et met à disposition des moyens humains, logistiques et financiers¹⁶. La question des frais de publication, des subventions et des aides à la publication est considérée, sans toutefois constituer des impératifs du modèle économique proposé ici. En tant que projet phare de l'Atrium HSS, cette collection sera financée sur ses ressources propres lors des trois premières années de création de la collection (avec trois à cinq ouvrages prévus par an). Cela aura aussi l'avantage de permettre un lancement des Presses (dans un délai rapproché), et éventuellement d'externaliser certaines tâches de la production de ces objets éditoriaux pour soulager une équipe éditoriale très limitée pour le moment. Ce financement initial et à trois ans de la collection est donc établi indépendamment des autres collections à venir. En ce sens, chaque proposition de nouvelle collection, en format papier ou numérique, devra être accompagnée de pistes financières soutenant le mode de diffusion privilégié.

Atrium HSS, collection « UniverCité »

Moyens humains, logistiques et financiers

- 1 ETP (édition, pilotage de prestataires et encadrement de stagiaires/apprentis)
 - Des locaux pour les activités éditoriales (l'édition et la fabrication, les réunions d'un comité de collection, les rencontres avec les auteurs et autrices, etc.)
 - Budget de démarrage couvrant les coûts divers (fabrication, impression, diffusion) de N+3
- env. 50 K€ annuels sur 3 ans, soit un total de 150 K€

Si cette collection commercialisée tend à l'équilibre financier, grâce aux revenus de la vente des volumes papier, l'Atrium HSS a pleinement conscience que la pérennité de la structure dépend de la mise à disposition de ressources financières, juridiques et humaines plus importantes. Aussi le déploiement des presses à plus grande échelle vise-t-il la structuration en service et l'obtention d'une dotation universitaire – marquant la fin de la phase d'incubation financée par l'Atrium HSS. La pérennisation des Presses doit devenir un projet pour l'établissement dans sa diversité et son omnidisciplinarité.

3.6. Diffusion

Quant à la diffusion, le projet d'une collection visant un public lectorat élargi à la sphère non académique induit de démarcher un diffuseur capable de porter un tel projet auprès des détaillants spécialisés. Une programmation annuelle resserrée de cinq livres met l'accent sur une offre éditoriale engagée et responsable (couplée à un tirage papier raisonné), pouvant être coordonnée avec le calendrier de tournées d'un diffuseur, pour une meilleure visibilité de la collection et de l'éditeur¹⁷.

¹⁶ N. B. : si les services centraux, notamment les directions générales déléguées des affaires juridiques et des finances, ne sont pas associées à ce stade du projet, le développement de celui-ci impliquera nécessairement un accompagnement de leur part.

¹⁷ Les échanges avec les presses universitaires existantes nous ont informées sur le risque de la multiplication de collections, qui signifie également l'éparpillement des moyens de production et de la production elle-même. Certaines collections ont parfois été créées pour un titre en particulier et ne sont plus véritablement alimentées. Il ressort de ces échanges qu'une collection de livres imprimés doit être créée en conservant à l'esprit sa viabilité

Enfin, dans le contexte de la publication numérique et de la science ouverte, il est crucial de prendre en compte différents modes d'accès et de tendre à une « complémentarité » entre la diffusion papier et la diffusion en accès ouvert.

CONCLUSION

L'absence d'une structure éditoriale dédiée dans une université de recherche intensive telle qu'Université Paris Cité apparaît comme une anomalie. Pour y remédier, l'Atrium HSS entend jouer le rôle d'incubateur des futures presses de l'université, qui nécessitent une direction scientifique et éditoriale, ainsi que des ressources humaines et financières.

Si la présente note propose des orientations, tant sur les volets éditorial et économique que sur ceux des partenariats et de la diffusion, la réflexion plus globale sur la structuration administrative, juridique et financière d'un service de presses universitaires n'a pas été laissée de côté. Dans le cadre de la mission de préfiguration et de la consultation d'autres pôles publics et privés d'édition scientifique, une synthèse a été présentée à la direction scientifique de l'Atrium HSS. Elle vise à guider la réflexion future sur la structuration et l'organisation d'un service éditorial universitaire, en prenant appui sur les problématiques, les réussites et les difficultés éventuelles auxquelles se sont confrontés les services existants, variés dans leur taille, leur ancienneté, leurs missions. Cette synthèse sera prochainement accessible.

Quant à la gouvernance, il est impératif de concevoir un modèle collaboratif et participatif qui intègre l'échelle de production envisageable. Le dialogue entre nos composantes est essentiel pour identifier les forces en présence et évaluer le potentiel scientifique et le public cible de chaque collection. Sur des questions comme celles de la gouvernance et du modèle économique de la future structure, la collaboration avec le Pôle Recherche de la Faculté S&H, la présidence et les services centraux de l'université (Direction générale des services, Direction des affaires juridiques, Direction des affaires financières et des achats, Direction de la communication, Direction des services informatiques et numériques, etc.) s'avère également cruciale pour créer une vision commune et fédérer les différentes parties prenantes, notamment en vue d'explorer les possibilités de dotation internes à l'université, de cofinancement ou de financements externes. En s'inspirant des pratiques des presses universitaires existantes, la mise en place d'une gouvernance structurée, composée d'un conseil scientifique, d'un comité éditorial, et de directions de collection doit être envisagée.

En résumé, l'émergence d'une structure éditoriale à Université Paris Cité est impérative pour faire connaître les travaux d'excellence des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales. Une gouvernance collaborative, un modèle économique solide et une politique éditoriale bien définie sont les piliers de ce projet ambitieux, qui pourrait accroître encore la visibilité et le prestige d'Université Paris Cité dans le paysage académique et éditorial.

éditoriale et scientifique, sa faisabilité financière, ainsi que sa longévité. C'est en tenant compte de ces aspects, tant intellectuels que matériels, que le projet a été devisé.



REMERCIEMENTS

Des remerciements tout particuliers sont adressés aux personnes ayant relu ce document dans des versions de travail : Étienne Anheim, Basile Bayoux, Vincent Colpin, Bérengère Deprez, Aouatif El Fakir, Frédérique Giraud, Séverine Guiton, Muriel Maurice, Olivier Ritz, Marie Salaün, Stéphanie Smadja, Tiphaine Tugault, Anabel Vazquez.

Membres présents lors du premier comité d'orientation (19/12/2023) : Morgane Bardey-Vaillant, Julien Brocard, César Castellvi, Vincent Colpin, Marie Cuillerai, Cécile De Bary, Gaspard Delon, Claude-Olivier Doron, Aouatif El Fakir, Nicolas Froeliger, Florence Galmiche, Frédérique Giraud, Jean-Christian Vinel, Caroline Kleiner, Anne Lecomte, Céline Lefève, Patricia Luce Limido, Édouard Marsoin, Olivier Martin, Muriel Maurice, Sylvain Moutier, Mathias Naudin, Margaux Nény Martínez, Sylvie Patron, Régis Revenin, Olivier Ritz, Valérie Robin Azevedo, Marie Salaün, Tiphaine Tugault, Benoit Verdon, Franck Zenasni.

ANNEXE 1

Proposition de collection « Les classiques des sciences humaines et sociales en traduction »

Collection proposée par Sylvie Patron, professeure à l'UFR Lettres, arts, cinéma (LAC)

La collection a vocation à rendre accessibles de grands textes, considérés comme des classiques des sciences humaines et sociales, qui n'ont jamais été traduits en français et sont toujours cités en langue originale (l'anglais ou d'autres langues), en traduction anglaise éventuellement, ou dans des traductions contingentes et partielles. Cette lacune peut constituer un obstacle à la communication et à la collaboration entre chercheurs et chercheuses français et étrangers, dans un rapport égalitaire aux sources du savoir.

Les ouvrages de la collection relèveront de tous les champs des sciences humaines et sociales et viseront à accroître la visibilité de ces disciplines, indispensables pour penser l'individu, la société et la culture. Les responsables de la collection accueilleront avec un intérêt particulier les propositions d'ouvrages traduits d'autres langues que l'anglais, notamment de langues non européennes, dans un souci de diversification.

Les ouvrages seront élaborés par un duo d'éditeur ou éditrice, spécialiste du champ de recherche, et de traducteur ou traductrice, les deux membres du duo pouvant éventuellement ne faire qu'un si l'éditeur ou éditrice possède une double compétence, ou si le traducteur ou la traductrice est spécialiste du champ de recherche, voire de l'auteur ou autrice de l'ouvrage à traduire.

La rémunération des traducteurs et traductrices devra être comprise dans le coût prévisionnel de l'ouvrage et sa prise en charge financière indiquée dans la proposition (subventions émanant de diverses institutions selon les ouvrages et la langue source, AAP universitaires ou facultaires, etc.). Les éditeurs et éditrices pourront également avoir recours à l'aide de chercheurs et chercheuses en traduction automatique.

Les ouvrages à traduire seront libres de droits ou publiables au prix de droits de publication raisonnables, couverts par des subventions à la publication ou des AAP.

Les ouvrages de la collection s'adresseront en priorité aux chercheurs et chercheuses et aux étudiants et étudiantes, mais aussi au grand public cultivé, avec un appareil critique efficace et léger.

Telle qu'elle est décrite dans cette note, la collection est inédite dans le paysage éditorial français.

Suggestions d'ouvrages à traduire

Yoshihiko Amino, *Muen, kugai, raku : nihon chūsei no jiyū to heiwa* [Muen, kugai, raku : Liberté et paix dans le Japon médiéval], Tokyo, Heibonsha, 1978.

Eugenio Coseriu, *Textlinguistik : eine Einführung*, éd. Jörn Albrecht, Tübingen, Gunter Narr, 1980, rééd. 2007.



Akira Hayami, *Japan's Industrious Revolution : Economic and Social Transformations in the Early Modern Period*, Tokyo et Londres, Springer, 2015.

Shigehisa Kuriyama, *The Expressiveness of the Body and the Divergence of Greek and Chinese Medicine*, New York, Zone Books, 1999.

Heonik Kwon, *Ghosts of War in Vietnam : Studies in the Social and Cultural History of Modern Warfare*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, rééd. 2013.

Percy Lubbock, *The Craft of Fiction*, Londres, Jonathan Cape, 1921 (traductrice pressentie : Sylvie Patron). *Cet ouvrage est disponible en libre accès sur le site Projet Gutenberg.*

Eiji Oguma, *Tanitsu minzoku shinwa no kigen : « nihonjin » no jigazō no keifu* [Origines du mythe de l'ethnie homogène : une généalogie de l'image que les Japonais se font d'eux-mêmes], Tokyo, Shinyōsha, 1995.

Ruth Rogaski, *Hygienic Modernity : Meanings of Health and Disease in Treaty-Port China*, Berkeley, University of California Press, 2004.

Lisa Stevenson, *Life Beside Itself : Imagining Care in the Canadian Arctic*, Berkeley, University of California Press, 2014.

Miyamoto Tsuneichi, *Wasurerareta nihonjin* [Les Japonais oubliés], Tokyo, Iwanami Shoten, 1984.



ANNEXE 2

Extrait de la présentation en comité scientifique de la plateforme Opus, le 27 novembre 2023 (proposition de consolidation de la gouvernance)



OPUS

Comité scientifique

27 novembre 2023



- 2-3. Proposition :
- de consolidation de l'organisation
 - sur les principes d'organisation de la sélection des projets éditoriaux

Vers une consolidation de l'expertise scientifique et une meilleure analyse des besoins éditoriaux disciplinaires/facultaires

Constat

Dans l'état actuel de l'organisation :

- un manque d'éléments pour statuer avec l'expertise nécessaire, sur une acceptation définitive des projets
- difficulté qui va s'accroître avec la montée en charge de la plateforme

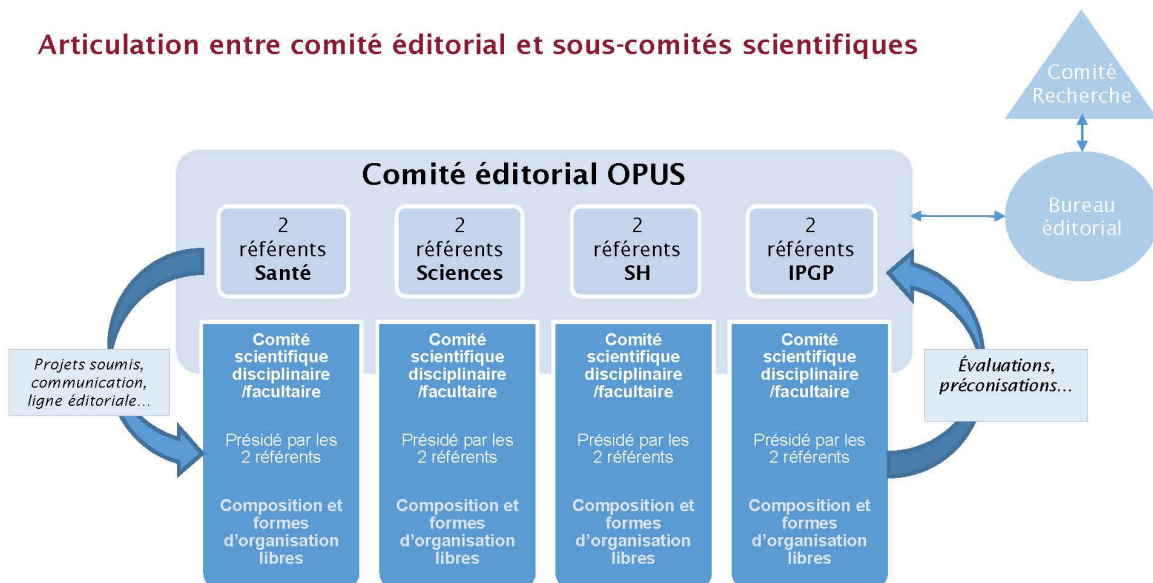
Proposition de consolidation

- Changer les fonctions de l'actuel comité scientifique => **comité éditorial**
- Créer des sous-comités scientifiques au sein des facultés et de l'IPGP
- Officialiser l'activité du bureau éditorial

Pourquoi des sous-comités scientifiques ?

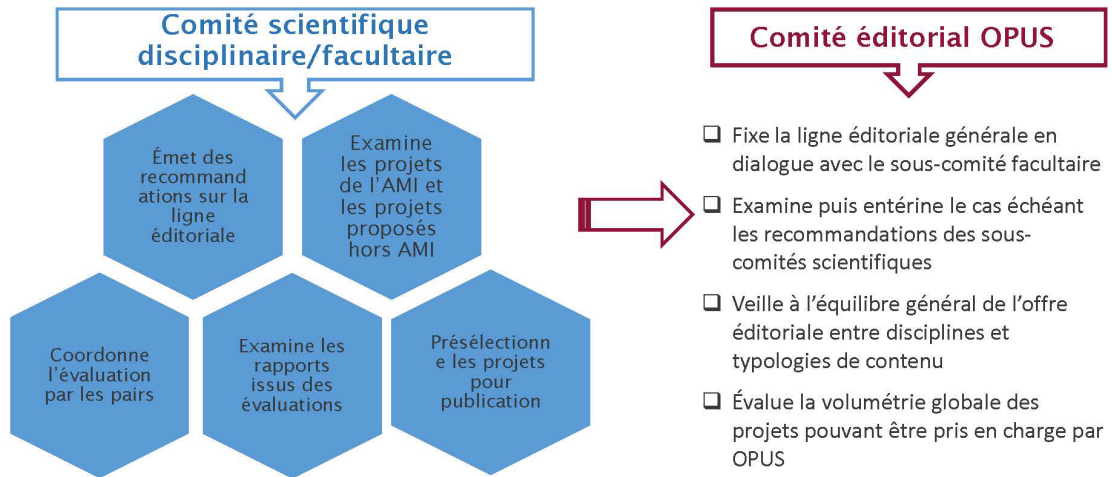
- Transférer l'expertise scientifique vers des sous-comités scientifiques
- Le comité éditorial (actuel comité scientifique) peut se concentrer sur la ligne éditoriale et le modèle économique

Articulation entre comité éditorial et sous-comités scientifiques





Fonctions des sous-comités scientifiques Santé/Sciences/SH/IPGP



Fonctions du bureau éditorial et fonctions du comité éditorial

Le bureau éditorial

- Annonce la publication de l'AMI
- Récolte les candidatures
- Assure leur diagnostic technique : maturité et solidité des projets, grille tarifaire, moyens à disposition
- Ventile les projets éditoriaux auprès du comité éditorial
- Assure le lien avec le comité Recherche

Le comité éditorial

- Valide les critères de l'AMI
- Répartit les projets de publication aux comités scientifiques appropriés pour relecture et sélection
- Examine la sélection de projets et les évaluations reçues
- Finalise la sélection en proposant une ventilation dans les calendriers en fonction des moyens disponibles
- Donne son avis sur la ligne éditoriale de la plateforme et garantit sa cohérence générale



Composition et fonctions du bureau éditorial

Composition

- Responsable de la plateforme éditoriale Opus : **Vincent Colpin**
- Responsable éditoriale de la Faculté S&H : **Anne Lecomte**
- Directrice du pôle SOAR : **Catherine Storne (01/01/24)**
- Présidente du comité scientifique : **Valérie Robin Azevedo**

Activités

- Gestion des projets éditoriaux (examen technique, suivi d'édition et de fabrication des projets acceptés)
- Réflexion sur la ligne éditoriale et le modèle économique, prospection de partenaires
- Présentation des avancées de la plateforme au comité éditorial
- Reporting au comité Recherche